

REBECOALAUNE

EDITO

Le 3 décembre prochain, le nouveau Conseil communal sera installé et nous ne manquerons pas de vous présenter dans un prochain numéro les 21 personnes que vous avez choisies pour vous représenter durant les six années à venir (12 sièges pour le groupe UNION, 5 sièges pour le groupe O.C., 3 sièges pour le groupe Ecolo et 1 siège pour le groupe E.C.A.).

En lui octroyant le score impressionnant de 1.697 voix de préférence, vous avez renouvelé votre confiance à notre Bourgmestre Dimitri LEGASSE. Grâce à vos 902 voix de préférence, je siègerai au sein du Collège en tant que 1ère Échevine et aurai à cœur de continuer à mériter chaque jour la confiance que vous m'avez accordée.

Voici la composition complète du nouveau Collège qui sera mis en place le 3 décembre :

Dimitri LEGASSE: Bourgmestre

Il sera en charge de la Participation citoyenne, du Développement durable, de la Ruralité, de la Mobilité et du Folklore, tout en assumant bien entendu les compétences légales que sont l'Etat civil, les Cultes, l'Administration Générale, la Sécurité des biens et des personnes et les Cimetières.

Patricia VENTURELLI : 1er échevine

Échevine de la Jeunesse, de la Cohésion sociale, de la Culture, du Tourisme et du Jumelage. En charge des travaux d'infrastructures publiques de voiries et de l'Aménagement du Territoire (urbanisme).

Jean-Paul DENIMAL: 2ième échevin

Échevin de la Propreté publique, de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Agriculture. En charge des cours d'eau, la lutte contre les inondations et du bien-être animal.

Jean-Lou WOUTERS : 3ième échevin

Échevin des Sports et des infrastructures sportives. En charge des aînés.

Marie-Thérèse DEHANTSCHUTTER: 4ième échevine

Échevine de l'Enseignement et des infrastructures scolaires. En charge de l'enfance et de l'extrascolaire.

Arnaud DEMOL: 5ième échevin

Échevin du Commerce et de l'Emploi. En charge du développement économique, des indépendants, des entreprises, des professions libérales et des associations patriotiques

Marino MARCHETTI : Président du Centre Public d'Action Sociale

En charge de la Santé, de l'Action sociale, de l'Accueil de la petite enfance, du Logement public et de l'aide aux personnes handicapées.

Grégory HEMERIJCKX : Président du Conseil communal Il relayera Arnaud Demol comme Échevin à mi législature.

Au nom du Collège et du Conseil communal, je vous présente, tous mes vœux de bonheur en cette fin d'année.

Patricia Venturelli

Bourgmestre faisant fonction

MÉRITES SPORTIFS
LES LAURÉATS

PLAINES DE VACANCES

INSCRIPTIONS

DISTRIBUTION D'ARBRES

LE 24 NOVEMBRE

Senne et Carrières

LE JOURNAL DU CENTRE CULTUREL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 29 AOÛT

- Le Conseil **prend connaissance**
 - de l'élection d'Ernest Seutin et Axel Demol en qualité, respectivement, de Président et de Secrétaire du Conseil de Fabrique de la Fabrique d'Eglise Saints Pierre et Martin de Bierghes;
 - de l'élection d'Axel Demol en qualité de membre du Bureau des Marguilliers,
 - de l'élection d'Ernest Seutin, Michel Tondeur et Axel Demol en qualité, respectivement, de Président, de Trésorier et de Secrétaire du Bureau des marguilliers de ladite Fabrique.
- Le Conseil **prend connaissance** de la décision de la Ville de Tubize d'émettre un avis défavorable à l'égard du compte 2017 remis par la **Fabrique d'église protestante de Clabecq.**
- Par 16 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil accepte moyennant rectifications le compte 2017 de la **Fabrique d'église Saint Martin de Quenast.**
- Par 13 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le compte 2017 rectifié de la **Fabrique** d'église Saint Pierre et Martin de Bierghes.
- Par 15 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le Budget 2019 de la Fabrique d'église Saint Géry de Rebecq.
- Le Conseil prend connaissance de la modification budgétaire n°1 (exercice 2018) du **CPAS.**
- A l'unanimité, le Conseil approuve la mise à jour de la convention cadre signée avec IMIO dans le but de se conformer aux exigences du Règlement Général de Protection des Données.
- A l'unanimité, le Conseil approuve le

Règlement relatif aux subventions aux sociétés et associations 2019.

- Le Conseil prend acte de la **démission** de Samuel FINET du groupe action communale et décide, à l'unanimité, de lui retirer ses mandats et de le remplacer dans les organes auprès desquels il avait été désigné en qualité de représentant de la Commune suite à son appartenance au groupe politique action communale.
- Le Conseil prend connaissance du contenu du courrier qui lui a été adressé par le ministre de la Mobilité, François Bellot, en réponse au courrier relatif à la motion votée au sujet de la problématique du **stationnement des navetteurs sur la ligne 94.**
- A l'unanimité, le Conseil adopte le Règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des activités ambulantes sur les marchés publics et le domaine public.
- A l'unanimité, le Conseil adopte les modifications suivantes au **Règlement de la Circulation Routière :**
 - création d'un emplacement de stationnement PMR en face du n°16 de la Rue Trieu du Bois
 - suppression suite à un décès d'un emplacement de stationnement PMR devant le n°53 de la Rue Dr Colson
 - création d'un emplacement de stationnement PMR devant le n°33 de la Rue du Petit Bruxelles
 - création d'un emplacement de stationnement PMR devant le n°7 du Clos des Augustines
- A l'unanimité, le Conseil décide de signer avec l'asbl FEDEMOT la Charte « Infrastructure

favorable aux motocyclistes ».

- A l'unanimité, le Conseil approuve les marchés suivants :
- Marché de fournitures 2019-2020 Plomberie (23.500 € HTVA)
- Marché de fournitures 2019-2020 Electricité (25.000 € HTVA)
- Marché de fournitures 2019-2020 Peinture (19.500 € HTVA)
- Marché de fournitures 2019-2020 Menuiserie (19.500 € HTVA)
- Marché de Fournitures 2019-2020 Quincaillerie (20.000 € HTVA)
- Marché de fournitures 2019-2020 Petits aménagements extérieurs (20.000 € HTVA)
- Marché de fournitures 2019-2020 Petites interventions diverses (20.000 € HTVA)
- Marché de fournitures 2019-2020 Maçonnerie (20.000 € HTVA)
- Marché de fournitures 2019-2020 Vitrerie (12.500 € HTVA)
- A l'unanimité, le Conseil approuve le projet d'établissement des **écoles communales de Quenast.**
- A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur la **modification de voirie** prévue dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme Chemin des Neuf Ponts à Tubize.
- A l'unanimité, le Conseil décide de reprendre, pour un euro symbolique, une portion de la parcelle, sise au «Champ du Gobard», près du sentier Tout Blanc et la venelle sise Cité Germinal, à l'arrière de la rue des Frères Demaret.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 19 SEPTEMBRE

- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse met à l'honneur deux membres du Conseil qui termineront leur mandat lors du prochain renouvellement du Conseil: Monsieur Léon Kyquemberg, actif en politique locale depuis plus de 40 ans, et Madame Martine Van Belleghem.
- Par 14 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le Budget 2019 de la **Fabrique d'église** Saint Fiacre de Wisbecq.
- Par 14 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le Budget 2019 de la Fabrique d'église Saints Pierre et Martin de Bierghes.
- Par 15 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil remet un avis défavorable au sujet du budget 2019 de la **Fabrique d'église Protestante** de Clabecq.
- A l'unanimité, le Conseil approuve le contratprogramme 2018-2020 conclu entre l'asbl **Maison du Tourisme du Brabant wallon** et la Région wallonne.
- A l'unanimité, le Conseil approuve la

- Politique communale en matière de protection des données à caractère personnel et la convention proposée par CIVADIS, suite aux nouvelles obligations contractuelles imposées par le RGPD.
- A l'unanimité, le Conseil approuve la déclaration coût-vérité budget 2018 au taux de couverture prévisionnel de 94,54% pour des recettes prévisionnelles de 596.715,00 € et des dépenses prévisionnelles de 631.174,24 €.
- A l'unanimité, le Conseil approuve les marchés publics suivants :
 - Logement Chemin du Chenois, contreexpertise suite incendie (2.700 € HTVA)
 - Réparation du tracteur-brosse communal (3.457,80 € HTVA).
- A l'unanimité, le Conseil approuve le rapport d'activités 2014-2019 du **Plan de Cohésion Sociale**.
- A l'unanimité, le Conseil organise les **recrutements** suivants : un agent PTP ½ temps aide à l'instituteur primaire et un agent PTP ½ temps

- aide à l'instituteur maternel.
- A l'unanimité, le Conseil décide prendre en charge, sur fonds communaux, du 01/10/2018 au 31/10/2018,13 périodes du salaire d'une **institutrice maternelle temporaire**, pour permettre un encadrement correct des élèves des classes maternelles des écoles communales.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Sylviane Masy, Conseillère communale, signale des **déchets de chantier** au carrefour entre la Rue du Pont et le Sentier des Chevaux, suite aux travaux de réfection de la Rue du Pont. L'Échevin des Travaux Axel Demol répond que les services vérifieront avant d'accorder la réception définitive des travaux

SUBSIDES AUX ASSOCIATIONS

Les critères d'octroi

La Commune octroie des subsides aux associations et aux clubs sportifs. Afin de pouvoir prétendre à ceux-ci, il est impératif pour l'association de se conformer à quelques règles, dont voici le résumé. Pour toute information plus précise, ou pour obtenir le formulaire de « Demande de subvention », n'hésitez pas à vous adresser au Secrétariat communal, au 067/28.78.11 ou secretariat@rebecq.be

Critères

Pour prétendre à un subside, une association doit :

- I développer une activité effective en tout ou en partie sur le territoire de la Commune de Rebecq ET avoir son siège social sur la Commune de Rebecq OU avoir au moins un représentant domicilié sur la Commune ET avoir au moins 10% de membres ayant leur domicile sur le territoire de la commune ;
- I Utiliser le subside reçu exclusivement à l'usage qui sera autorisé (achat de matériel, frais d'occupation de locaux, frais de fonctionnement...). Le subside sera libéré uniquement contre pièces justificatives (factures).

Montant possible

Les subsides sont déterminés comme suit (montants cumulables) **pour les clubs sportifs :**

critère		subside octroyé
■ nombre de participants rebecquois	de 1 à 15	100€
	de 16 à 50	150€
	de 51 à 150	250€
	+ de 150	1.250€
■ section destinée aux jeunes (moins de 13 ans)		250€
■ section destinée aux seniors (60 ans et +)		50€
■ section destinée aux PMR		50€
■ évolution en Division nationale		1.100€
I projet spécial (jubilaire, échange international,)		à l'appréciation du collège communal

En outre, un tarif préférentiel (50% du tarif applicable) pour le Hall Omnisports est octroyé aux clubs sportifs comptant parmi leurs membres au moins 50% de personnes domiciliées sur le territoire de la Commune ou au moins 25 membres domiciliés sur le territoire de la Commune ;

Pour les associations (autres que clubs sportifs), les critères sur base desquels sont adaptés les montants sont les suivants :

- I le nombre de membres et le nombre de membres ayant leur domicile sur le territoire de la Commune de Rebecq ;
- le nombre de participants aux activités proposées par l'association ou la société ;
- Il l'intérêt, pour les habitants de la Commune de Rebecq, des événements ou des activités proposées par l'association ou la société;
- I l'impact des événements ou des activités proposées par l'association ou la société sur l'image de marque de la Commune ;
- Il 'organisation d'activités à destination des jeunes de moins de 18 ans, des seniors et des personnes à mobilité réduite ;

<u>Remarque</u>: les organismes d'éducation permanente reconnus par la Communauté française ne peuvent bénéficier de ce subside.

Utilisation de salles communales

Chaque association reconnue a la possibilité d'obtenir, à son choix, soit un subside complémentaire de 75€, soit la location d'une salle communale (Quenast, Wisbecq, Espace du Petit Moulin, Vélodrome, Ancienne Gare) soit 1 jour en semaine, soit 2 jours consécutifs le week-end sous réserve de disponibilité de celle-ci.

De plus, chaque association reconnue a la possibilité d'occuper gratuitement dix fois sur l'année la salle de l'Ancienne Gare pour des organisations sans but lucratif (réunions, assemblées...), sous réserve de disponibilité de la salle.

MARIUS HENRION A **100 ANS**



Rebecq compte un nouveau centenaire: Marius Henrion. Celui-ci a été fêté dignement, par les autorités communales et la Zone de Police (sur la photo ci-jointe, il est en compagnie de la Commissaire Liberloo, qui représente la Zone de Police Ouest Brabant wallon).

Né le 20 septembre 1918, Marius grandit à Wisbecq, où il démontre rapidement des capacités qui encouragent son professeur à le diriger vers des études plus poussées, plutôt que de devenir carrier comme son père. A l'âge de quinze ans, Marius commence la boxe et fera une carrière brillante dans ce sport. La deuxième guerre mondiale l'éloignera de son village. En effet, capturé par les Allemands, il passera plusieurs années dans une ferme bavaroise avant de rentrer au pays et d'y épouser Gabrielle, en 1946. Quatre ans plus tard, à la demande du Maïeur Rodolphe Bartholomé, il entre à la Commune de Rebecg en tant que garde-champêtre. Il y passera toute sa carrière, jusqu'à sa pension en 1978.

Beaucoup de Rebecquois se souviennent avec émotion et nostalgie du duo de « champètes » formé par Marius et son ami Yvon Lisart. Durant de nombreuses années, ils ont sillonné le village, à vélo, pour régler les conflits, montrer le gros doigt aux inciviques, organiser les recensements agricoles, colloquer les malades mentaux, et surtout réaliser un travail de prévention bienveillant mais ferme, pour garantir la sécurité de nos villages.





Article réalisé grâce aux données collectées par le Rewisbique (Bulletin n°43 – Juin 2017).

ENQUETE PUBLIQUE - LIAISONS ECOLOGIQUES

En application de l'article 6 de la Directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement et conformément à la décision du Gouvernement wallon du 5 juillet 2018, est organisée une enquête publique relative à l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon adoptant les liaisons écologiques visées à l'article D.II.2, §2, alinéa 4 du Code du Développement territorial.

Le projet consiste en l'adoption des liaisons écologiques visées à l'article D.II.2, §2, alinéa 4 du Code du Développement territorial.

L'autorité à l'initiative de l'avant-projet d'arrêté et compétente pour adopter les liaisons écologiques est le Gouvernement wallon.

Un rapport sur les incidences environnementales de l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon a été rédigé.

L'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière.

DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La durée de l'enquête publique est de quarantecinq jours. Elle est ouverte le 22 octobre 2018 et clôturée le 5 décembre 2018.

CONSULTATION DU DOSSIER

Le dossier soumis à enquête publique peut être consulté gratuitement selon les modalités suivantes:

A l'Administration communale de Rebecq, rue Docteur Colson 1.

- I du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30.
- le samedi 24 novembre 2018 de 8h45 à 11h45. Dans ce cas, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre contact avec Mme Bernard, conseillère en environnement, par téléphone au 067/28 78 46 ou par email à urbanisme@rebecq.be

A la Cellule du Développement territorial, 5 rue des Masuis Jambois à 5100 Jambes, les jours ouvrables (à l'exception des 2 et 15 novembre 2018) de 10h à 12h.

Sur le site internet de la Commune, à partir du 22/10, à l'adresse suivante :

http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site%1f%1f_amenagement/amenagement/liaisonsecologiques

La Conseillère en Environnement de la Commune est Madame Bernard.

Explications sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon

Toute personne peut obtenir des explications relatives à l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon auprès de la Cellule du Développement territorial, M. Thierry BERTHET, Délégué général, par téléphone, au 081/32 26 00, pour la Région de langue française, et de la Direction d'Eupen, Mme Susanne HEINEN, Directrice, par téléphone, au 087/59 85 30, pour la Région de langue allemande.

Réclamations et observations

Les réclamations et observations doivent être adressées au Collège communal. Elles peuvent être écrites ou verbales.

Les réclamations et observations écrites peuvent être:

- I par courrier ordinaire, daté en signé sous peine de nullité, à l'adresse suivante:
- Rue Docteur Colson 1 à 1430 REBECO
- I par télécopie, datée et signée sous peine de nullité, au numéro: 067/28 78 08
- I par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse suivante: urbanisme@rebecq.be
- I remises à la Conseillère en Environnement, Mme Bernard dont les bureaux sont situés à la rue Docteur Colson 1.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention: «Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2018 adoptant les liaisons écologiques visées à l'article D.II.2, §2, alinéa 4 du Code du Développement territorial.»

Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées ou remises avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies:

- I sur rendez-vous, avant la clôture de l'enquête, par Mme Bernard
- I lors de la séance de clôture de l'enquête.

Séance de clôture de l'enquête publique

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 5 décembre 2018 à 10h30 à l'Administration communale de Rebecg

CAMPAGNE DU RUBAN BLANC



L'OMS (2002) rapporte que 20% des femmes ont subi des violences au cours de leur vie et souvent (dans 10 % à 34,4 % des cas), ces violences ont été infligées par leurs partenaires.

Pour une femme, le risque de subir des violences conjugales est donc bien plus élevé que celui d'avoir un accident de la route!

Physiques, verbales, psychologiques, économiques et sexuelles, les violences au sein d'un couple peuvent mener à de nombreuses conséquences : la violence est même d'ailleurs une cause de mortalité majeure chez les femmes. Souvent, les victimes et/ou les auteur-e-s n'osent

pas demander de l'aide, les témoins ne savent pas quoi faire et les professionnel-le-s se sentent démuni-e-s. Chaque année, du 25 novembre au 6 décembre, a lieu la campagne « Ruban Blanc » qui sensibilise la population aux violences faites aux femmes.

Suite à la tuerie de 14 femmes à l'École polytechnique de Montréal en 1989, par un homme détestant les femmes et les féministes, le port d'un ruban blanc par les hommes est devenu un symbole de l'opposition à la violence faite aux femmes.

Pour ne jamais oublier ce drame sexiste, la

campagne « Ruban Blanc » a été créée par un groupe d'hommes désireux de contribuer à une société où les femmes ne sont plus victimes de violence masculine. Aujourd'hui encore, le port de ce ruban symbolise l'engagement personnel d'un individu à ne jamais commettre de violence envers une femme et à ne jamais cautionner les actes de violence contre des femmes commis par d'autres hommes.

Portez le Ruban blanc pour luttez contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

ENQUETE PUBLIQUE -SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), une enquête publique relative à la révision du schéma de développement du territoire est organisée sur l'ensemble du territoire wallon.

Le projet consiste en la révision du schéma de développement du territoire adopté par le Gouvernement wallon le 27 mai 1999.

L'autorité à l'initiative de la révision du schéma de développement du territoire et compétente pour réviser celui-ci est le Gouvernement wallon. Un rapport sur les incidences environnementales a été rédigé. Le projet de schéma fait l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière.

DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La durée de l'enquête publique est de quarante-cinq jours. Elle est ouverte le 22 octobre 2018 et clôturée le 5 décembre 2018.

CONSULTATION DU DOSSIER

Le dossier soumis à enquête publique peut être consulté selon les modalités suivantes :

- ■à l'Administration communale de Rebecq, rue Docteur Colson, 1.
- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30.
- I le samedi 24 novembre 2018 de 8h45 à 11h45. Dans ce cas, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre contact avec Mme Bernard, conseillère en environnement, par téléphone au 067/28 78 46 ou par email à urbanisme@rebecq.be;
- l à la Cellule du développement territorial, 5 rue des Masuis Jambois à 5100 JAMBES, les jours ouvrables (à l'exception des 2 et 15 novembre 2018) de 10h à 12h;
- I sur le site Internet du Département de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme de la DGO4 du Service public de Wallonie, à l'adresse suivante : http://sdt.wallonie.be

La conseillère en environnement est Mme Bernard

EXPLICATIONS SUR LE PROJET DE SCHÉMA

Toute personne peut obtenir des explications relatives au schéma de développement du territoire auprès de la Cellule du développement territorial, M. Thierry BERTHET, délégué général, par téléphone, au 081/32 26 00, pour la région de langue française, et de la Direction d'Eupen, Mme Susanne HEINEN, directrice, par téléphone, au 087/59 85 30, pour la région de langue allemande.

RÉCLAMATIONS ET OBSERVATIONS

Les réclamations et observations doivent être adressées au Collège communal. Elles peuvent être écrites ou verbales.

Les réclamations et observations écrites peuvent être :

■ envoyées :

- par courrier ordinaire, daté et signé à peine de nullité, à l'adresse suivante :
- rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq
- par télécopie, datée et signée à peine de nullité, au numéro : 067/28 78 08
- par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse suivante : urbanisme@rebecq.be
- I remises à la Conseillère en Environnement, Mme Bernard dont les bureaux sont situés à la rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention "Révision du schéma de développement du territoire".

Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées ou remises avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies :

I sur rendez-vous, avant la clôture de l'enquête, par Mme Bernard

I lors de la séance de clôture de l'enquête.

SÉANCE DE CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 5 décembre 2018, à 10H à l'administration communale de Rebecq.

ABEILLES SOLITAIRES

L'abeille mellifère est certainement l'insecte utile le plus connu au monde. Bien avant la culture de la betterave, le miel a servi et sert encore de base aux mets sucrés. Peu de gens savent qu'en dehors de cette espèce domestique, il existe des milliers d'espèces d'abeilles sauvages dans le monde.

POURQUOI LES SAUVEGARDER ?

Les abeilles et les bourdons solitaires sont nos pollinisateurs majeurs. Or, la moitié de nos espèces d'abeilles sauvages ont disparu ou sont en très forte régression en Belgique. Leur disparition menace donc la survie d'une large part de notre flore sauvage et la rentabilité de nos cultures.

COMMENT LES SAUVEGARDER?

Pour subsister, les abeilles et les bourdons ont besoin de fleurs pour se nourrir et d'habitats pour nidifier. Par conséquent, chacun peut, dans son jardin, subvenir aux besoins des abeilles sauvages en semant des mélanges mellifères pour créer une bande fleurie ou en plantant des haies et des arbustes à fleurs, ou encore en conservant tout simplement une zone sauvage.



Photo : L'abeille maçonne des gesses installe ses nids dans des vieux murs et d'autres anfractuosités où elle construit des cellules en argile.

Source : « Abeilles sauvages de nos jardins », SPW Editions, 2013

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CPAS

Comme chaque année, il est bon de vous rappeler que nous sommes aussi là pour vous aider lors de la période hivernale, notamment dans vos frais de chauffage.

En effet, outre le passage et les conseils de notre tuteur énergie, vous pouvez bénéficier, si vous rencontrez les conditions, d'une intervention du Fonds fédéral Chauffage. Bien évidemment, nos services sont à votre disposition pour vous apporter, d'une manière ou d'une autre, l'aide sociale nécessaire lorsque vous rencontrez quelconque difficulté.

Qui dit fin d'année, dit festivités! A cet égard, je vous rappelle que chaque année la Résidence d'Arenberg organise son marché de Noël ouvert à tous. Il aura lieu le 15 décembre à partir de 14h. Les bénéfices de l'organisation sont entièrement destinés à l'amélioration de la qualité de vie de ses résidents.

Par ailleurs, pour la seconde année, notre CPAS participera au repas du Noël Solidaire, le 22 décembre prochain. Pour davantage d'information à ce sujet, je vous invite à prendre contact avec nos assistants sociaux.

Pour tous les chercheurs d'emploi, je vous annonce d'ores et déjà l'édition 2019 du salon « Un job à ta porte » qui aura lieu le 12 février 2019 et qui vous permettra d'entrer en contact avec des employeurs et des entreprises de votre région. Vous trouverez tous les détails de cette initiative, ci-contre.

Enfin, le présent billet est mon dernier puisque je cèderai la Présidence du CPAS en janvier prochain. Je tiens donc ici à vous remercier pour votre confiance durant ces 6 années de la mandature qui s'achève. J'aimerais ici profiter de ces quelques lignes pour saluer sincèrement l'énorme travail effectué, par celles et ceux qui, dans l'ombre, œuvrent chaque jour avec cœur et humilité au bon fonctionnement de nos différents services.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2019.

Sophie KEYMOLEN

AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE ?

Le Fonds social chauffage intervient partiellement dans le paiement de votre facture d'énergie si vous vous trouvez dans une situation financière précaire qui rencontre les conditions suivantes :

Vous vous chauffez avec le **gasoil de chauffage**, le **pétrole lampant** (type c) ou le **gaz propane** (attention, le Fonds n'intervient pas pour le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville, ni le gaz propane en bonbonne, ni le gaz butane en bonbonne).

- 2 Soit, vous avez droit à une intervention majorée de l'assurance maladie Invalidité en tant que titulaire du statut BIM pour autant que les membres de votre ménage soient également bénéficiaires du statut BIM ou que la totalité des revenus imposables bruts du ménage ne dépassent pas 18.730,66 € majorés de 3.467,55 € par personne à charge.
 - Soit, vous ne disposez pas du statut BIM mais vos **revenus imposables bruts sont inférieurs ou égaux à 18.730,66 €** majorés de 3.467,55 € par personne à charge.
 - Soit, le ménage fait l'objet d'une médiation de dettes ou d'un Règlement collectif de dettes et il se trouve dans l'incapacité de payer sa facture de chauffage.

Si vous rencontrez ces conditions, nous vous invitons à **vous présenter au CPAS dans les 60 jours suivants la livraison** muni d'une vignette mutuelle pour chaque membre du ménage, d'une copie de votre carte d'identité, d'une copie de la facture et des documents permettant de déterminer votre niveau de revenu (le dernier avertissement extrait de rôle).

UN JOB À TA PORTE

La collaboration entre les communes de Braine-le-Château, Tubize, Ittre et Rebecq, leur CPAS et le Forem a permis de mettre sur pied la troisième édition du Salon de l'emploi « Un Job à ta Porte » qui aura lieu au Stade Leburton à Tubize le **12 février 2019 de 9h à 13h** (allée des sports 7 à 1480 Tubize).

Pendant cette matinée d'action, employeurs et demandeurs d'emploi de l'Ouest du Brabant wallon pourront se rencontrer pour satisfaire au mieux leurs besoins respectifs : trouver le candidat idéal pour les uns, dénicher l'emploi rêvé pour les autres. Ce salon a pour vocation essentielle de jouer sur la proximité ; d'où le nom de la manifestation.

Les résultats des années précédentes sont indéniables. En effet, pour les deux précédentes éditions, ce n'est pas moins de 1550 personnes qui se sont déplacées tant pour se renseigner à propos d'une ou plusieurs formations que pour rencontrer des employeurs. Un peu moins de 200 offres d'emploi ont été proposées et un millier de CV déposés auprès des entreprises présentes. Cette année encore, les candidats auront la possibilité d'obtenir un entretien d'embauche sur place, pour autant qu'ils y soient préparés! Pour les y aider, les opérateurs locaux de formation et d'insertion se tiennent à leur disposition. Par ailleurs, pour l'occasion, le service clientèle du Forem (SCLI) organise un atelier spécifique : « Je suis prêt pour rencontrer les employeurs! ». Il aura lieu le **mardi 5 février 2019 de 13h00 à 15h30 à l'EPN de Rebecq** situé Avenue Behault, 3B à 1430 Rebecq. Vous y êtes les bienvenus!

Une séance de coaching destinée aux employeurs sur « Les aides à l'emploi » et « Comment recruter à un salon ? » se tiendra quant à elle le **24 janvier 2019 au Centre Champagne de Saintes, de 9h00 à 10h30**.

L'entrée au Salon est gratuite, pour tous.

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter les agents d'insertion socioprofessionnelle du CPAS: Madame HUART Emmanuelle au 0486/04.65.85 et Monsieur DE SMET Marc au 0489/31.82.92.

APPEL AUX DONSPOUR **NOTRE NOËL SOLIDAIRE**:

En mai 2017, l'asbl Educ'Actions et Dignité de Namur a lancé un appel à toutes les communes pour organiser un Noël solidaire afin de mettre en place un réseau de solidaire. Le PCS en collaboration avec le CPAS s'est donc lancé dans cette aventure en 2018 avec l'aide précieuse des bénévoles et des commerçants! Cette année, nous réitérons l'évènement, nous avons donc besoin de vos dons et de votre aide pour des tâches diverses: préparation de la salle, chauffeur de navette, service au bar et en salle, préparation en cuisine, sapins Noël, décoration...

Pour faire un don : le numéro de compte est BE91 0910 0089 7176 au nom du CPAS de Rebecq. (Indiquez comme communication : Noël solidaire)

Si vous êtes prêts à participer à l'organisation de cette soirée, veuillez contacter Delphine Vecchiato du service PCS (Plan de cohésion social).

Contact: 0476/21.49.82-<u>delphine.vecchiato@commune-rebecq.be</u>



MARCHÉ DE NOËL À LA RÉSIDENCE

La Résidence d'Arenberg vous invite à son traditionnel Marché de Noël le samedi 15 décembre de 14h à 18h.

Des stands artisanaux et de dégustations vous seront proposés ainsi que des décorations et cadeaux de Noël réalisés par les résidents.

Rendez-vous dans le restaurant de la résidence, 1, rue Docteur Colson à Rebecq.

TONI COCCO ET CHUCK, CHAMPIONS DE BELGIQUE DE RING





Toni Cocco, Rebecquois depuis 1966, pratique le Ring depuis plus de 6 ans. Ce sport tient une énorme place dans son quotidien puisqu'il s'entraîne 4 fois par semaine durant 1h30 dans un club de dressage. Heureusement pour lui, son épouse Marie-Chantal partage sa passion!

Chuck, le chien de Toni est un Berger Malinois de 6 ans très affectueux, obéissant, intelligent et protecteur.

Qu'est-ce que le Ring Canin?

Le Ring est un sport canin qui requiert des qualités physiques exceptionnelles de la part du chien, un apprentissage sérieux et surtout une confiance mutuelle entre le binôme. Le Ring comporte trois épreuves majeures : les sauts, l'obéissance et le mordant. Toni fait partie du Kennel Club Belge qui est reconnu par le Gouvernement depuis 1908.

Tony et Chuck Champions de Belgique de Ring

Toni s'est dirigé vers ce sport il y a maintenant 6 ans en voyant l'intelligence de son chien Chuck. Il a donc décidé d'approfondir le dressage et l'éducation. Après 4 années de travail intensif, le travail a porté ses fruits: Toni et Chuck ont remporté 2 fois le championnat de Belgique de Ring, une belle récompense pour le binôme!

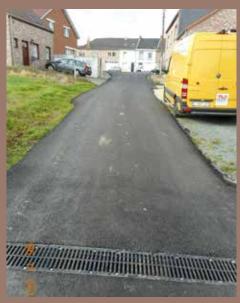
Si des personnes ont besoin de conseils, Monsieur Cocco se fera un plaisir d'essayer de les aider au 0493/56.05.72 ou tony130766@gmail.com

LA **RÉGIE TECHNIQUE** TRAVAILLE POUR VOUS

Travaux réalisés

Travaux en voiries:

 mise en place de 3 nouvelles structures bâchées publicitaires (carrefour Gibet, rondpoint du Peuple et devant le parking du centre administratif)



■ mise en place de caniveaux au Chemin Belle



 réaménagement de la cour rue des Sauniers en parking

 réfection de diverses portions de voiries (Chemin Belle vue, Chemin du Bois de Rebecq, Chemin du Blocu, Rue Trou à Chien et Chemin Beau Site)

Travaux d'entretiens :

- fauchage des accotements des voiries communales
- curage de tous les avaloirs de la commune (1200 unités)
- entretiens d'espaces verts : tontes, désher bage et fleurissements





 entretien régulier des cimetières et fleuris sement des tombes d'anciens combattants

Travaux en cours

 aménagement d'une piste cyclable à la rue Marais à Scailles,



 grange communale : restauration du gros œuvre, maçonnerie extérieure et intérieure,

- Rue Docteur Colson: Réfection de la voirie aux zones d'affaissement, aménagements complémentaires pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales et mise en souterrain du réseau aérien reliant les caméras de surveillance.
- Ces travaux sont prévus du 26/11/2018
 au 30/11/2018 inclus (sous réserve de conditions atmosphériques favorables)
- La **voirie sera fermée** pendant les travaux (portion située entre l'accès à la maison communale et au parking du Centre, et le croisement Grand Place/Rue Dr colson).
- Une déviation sera mise en place permettant de maintenir l'accès aux commerces, aux écoles... Infos: 067/28.78.11



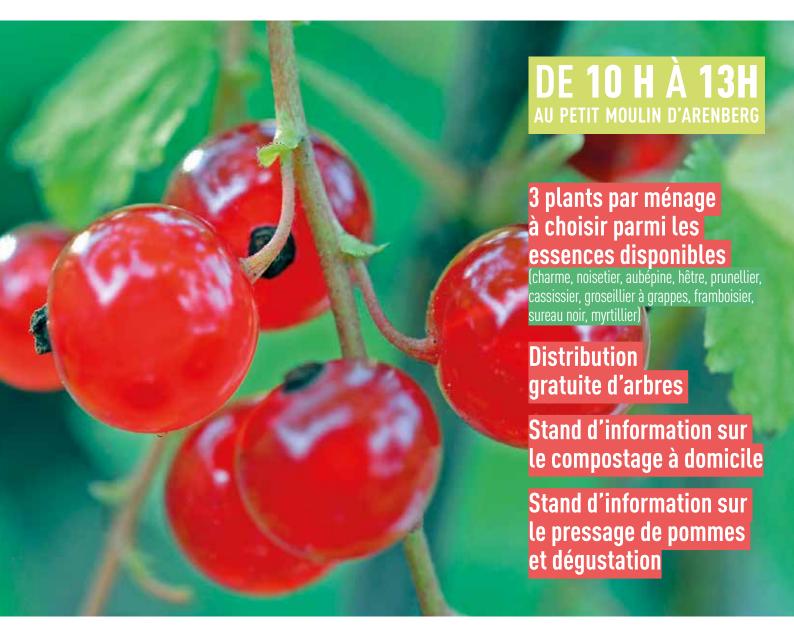
Travaux planifiés 2019

- Réfection Chemin du Croly de la place du Centenaire à la Route Industrielle pour un budget de 375.000€ subsidié à 50% par la Région Wallonne
- Remise en peinture des poteaux d'éclairage à la Rue de Rebecq et du Faubourg à Quenast,
- Réfection partielle de dalles de béton à la Rue du Radoux
- Sécurisation des voiries : remplacement partielle des aiguilles par des chasse-roues dans l'hypercentre de Rebecq et de Quenast. 80 % des travaux seront subsidiés par la Province
- Remplacement des parterres sur la Grand-Place de Rebecq. 70% des travaux seront subsidiés par la Province
- Réfection de la cour et implantation d'un préau à l'école de la rue de Saintes à Quenast
- Aménagement d'une piste cyclable au Chemin de Ripain à Quenast. Travaux conjoints avec la Ville de Tubize permettant de relier les deux communes. 80 % des travaux seront subsidiés par la Province,
- Coulées de boue : Aménagement pour lutter contre les coulées de boue au Chemin Froidmont et au Chemin du Blocu,
- Mise en place de caveaux aux cimetières de Rebecq et Quenast.

JOURNÉE DE L'ARBRE

ANNÉE DES PETITS FRUITIERS

24/11 2018



RENSEIGNEMENTS:

SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNE

Laura Bernard:

067/287.842 | environnement@rebecq.be







MERITES SPORTIFS 2018

MERITE INDIVIDUEL

Le Mérite individuel a été attribué à Zoé Ergo. Membre du judo-club Rebecq, Zoé s'est fait remarquer dans plusieurs catégories : elle remporte la médaille d'argent au Championnat régional Francophone en U15 en janvier de cette année ainsi que le titre de Championne de Brabant en U18. La jeune judoka représente fièrement le judo rebecquois en se classant 3ème au Championnat de Belgique dans la catégorie 1118

Etaient également nominés :

- **I Fabio Ferraro**. Né en 2002, ce jeune footbaleur rebecquois multiplie les performances et comptabilise de nombreuses sélections. Il commence à la RUS rebecquoise dans les équipes U11 et U12, il est sélectionné rapidement au RAES Mons en U13 et U14, puis en U15 à Mouscron, U16 à Tubize et U18 à Mouscron à nouveau où il évolue actuellement. Depuis 2015, soit depuis l'âge de 13 ans, Fabio est repris dans toutes les sélections en équipe nationale.
- I Simon Gabay. Aujourd'hui âgé de 16 ans, ce membre du Karaté club de Rebecq est ceinture marron et membre des Elites francophones. La régularité dans ses entraînements lui a permis de décrocher dès le départ plusieurs podiums et non des moindres : il termine les compétitions à la 1ère place à la Wapi Cup de Tournai, 1ère place au Championnat de Baudour, 3ème au Championnat francophone, il termine 2ème au Championnat international en Allemagne, 3ème au Championnat international du Luxembourg et finalement, Simon est Champion de Belgique dans sa catégorie.

MERITE EQUIPE

Le Mérite équipe a été attribué au Dynamo Rebecq. Ce club de mini-foot créé il y a des années à l'initiative de Serge Devuyst, Olivier Crauwels, Dany Dury et Stephen Hillen, a débuté en 5ème provinciale et a travaillé dur pour atteindre les sommets jusqu'en 1ère provinciale. Le club s'est ensuite disloqué il y a 5 ans. En 2017, l'histoire recommence, avec les mêmes joueurs et amis de l'ancien noyau dans le but de s'amuser de jouer ensemble puis l'équipe s'agrandit et se construit. Les victoires se succèdent et impressionnent les adversaires, l'équipe du Dynamo remporte le titre de Champion de la 5ème provinciale D.

Etaient également nominés :

I Tennisland Rebecq équipe «dames 25». Cette année encore le Club du Tennisland s'offre de belles victoires. L'équipe des dames 25 s'est particulièrement illustrée en remportant le titre de Championnes du Hainaut Division II et en jouant les 1/8 de finale du

niveau national. L'équipe Dames 25 : Jennifer Demeuldre, Vanessa Garcia, Julie Jacobs, Emilie Gaspard, Isabelle Fauville, Audrey De Vroey, Catherine Dujacquier, Emmanuelle Cossement. Coach : Grégory Volclair.

I RUS rebecquoise – équipe U14. Magnifique saison pour l'équipe de football U14 qui a multiplié les performances en tant que demifinaliste de la Coupe de Brabant U14, vainqueur du Challenge interprovincial U14, pour finalement remporter le titre de Champion de Brabant U14.

MERITE ESPOIR - de 16 ans

Le Mérite espoir a été attribué à Mathis Alves. Membre du Karaté club de Rebecq, Mathis a commencé le karaté à l'âge de 7 ans. Agé aujourdyhui de 10 ans, il a déjà un beau palmarès de victoires à son actif : il termine 3ème à la Wapi Cup de Tournai, il fait une incroyable 2ème place au Championnat francophone, 3ème place au Championnat de Baudour et enfin, il monte sur la première marche du podium à Ransart.

Etaient également nominées :

- I Anaë Deschamps. Anaë a commencé la danse à l'âge de trois ans. Elle débute la danse classique à 5 ans au Baletto Jazz de Nivelles, club dans lequel elle pratique encore aujourd'hui. Très vite Anaë progresse dans la discipline et participe à des compétitions. En 2017, elle débute directement dans la catégorie nationale belge en semi-pro à 7 et demi seulement et remporte la médaille d'argent de lors du concours de la Confédération nationale de Danse en style classique ! En 2018, elle remporte déià la médaille d'or lors du même concours, preuve de son travail et de sa progression. La petite championne ne s'arrête pas là et se fixe de nouveaux objectifs : supportée par ses professeurs et sa famille, Anaë se lance en international en janvier 2018 et rafle haut la main la médaille d'or du concours des ieunes talents en France.
- I Chiara Giannone. Chiara termine sa 5ème année de danse classique. Elle a commencé à l'école «Dance attitude Tubize ». Elle a ensuite intégré l'école «Dance attitude Lillois» où elle s'oriente vers la danse classique. Ses professeurs inscrivent Chiara au concours de la Confédération nationale de Danse qui a lieu chaque année au Waux Hall de Nivelles. Elle termine 3ème lors de ce premier concours! En 2017, les professeures de Chiara créent leur propre école de danse à Nivelles le «Baletto Jazz». Elle continue à s'entrainer, participe au même concours que l'année précédente et remporte cette fois la 2ème place, preuve de son implication et de son travail.

PRIX DE L'ACTION SPORTIVE

Le prix de l'Action sportive a été attribué à Jean-Lou Wouters. Une page s'est tournée dernièrement dans la vie du cercle du judo rebecquois...la relève... En tant que fondateur, c'est une décision qui a été très difficile à prendre pour Jean-Lou, surtout après 40 ans d'activité au sein du club! «Ce petit club a vu le jour en octobre 1978, et est devenu en 40 ans, un vrai espace de vie, un endroit où on partage la destinée de son cercle sportif avec ses camarades et ce, bien souvent, durant plusieurs années. Participer à la vie d'un club, c'est lui apporter son petit quelque chose de personnel, on y laisse bien souvent une trace indélébile. Un club sportif, c'est aussi quelque part un « éducateur » : Il inculque à nos enfants des principes et des valeurs précieuses... celles du sport! En ce qui concerne le Club, qui aurait pu croire qu'un Bruxellois tout juste débarqué dans le Brabant wallon allait devenir le fondateur d'un club dont la renommée n'est plus à faire, même en dehors de notre Province ? Qui aurait pu deviner que d'un cours d'une heure semaine, nous serions arrivés à 6 cours et 7 heures par semaine? Qui aurait pu prédire que des 15 pratiquants en 78, nous soyons arrivés à une centaine en 2018? Qui aurait deviné que plus de 30 ceintures noires seraient formées au départ de notre club ? Enfin, qui aurait encore pu prévoir le nombre impressionnant de podiums locaux, provinciaux, régionaux, nationaux et même internationaux ramenés par notre cercle ?» Le Judo-Club Rebecq est en route pour le Royal Judo-Club Rebecq dans 10 ans! Année charnière pour le Judo Club Rebecq : en juin dernier on assistait au passage de flambeau de Jean-Lou Wouters à Anne Ravays et Geofrey van Hecke, en tant que nouveaux professeurs et nouvelles personnes de référence du club.

Était également nominé :

I le Comité du club de marche «La Godasse».

Toujours motivé, le Comité de la Godasse, attire encore plus de membres chaque année et fédère les aînés autour du sport à Rebecq et dans la région. Jamais à court de bonnes idées, il organise des marches tous les jeudis matins ainsi que des ADEPS, des séjours à l'étranger et savent plus que quiconque allier le sport et l'art de la table!

MISES À L'HONNEUR

FOOT

Matthew Verhaeren: Capitaine emblématique de la RUS rebecquoise, « sportman » par excellence, il a participé aux différentes montées successives de division qui ont mené le club de la 3ème provinciale à la division 2 amateur. Matthew a connu 5 montées de division en 9 ans soit 1 an sur 2. Il vient de mettre un terme à sa carrière sportive et il a intégré la Direction du club.

TENNIS

Equipe Messieurs 45: Vice-Champions du Hainaut en Division IV.

- **I** Gilbert Brancart
- Alfredo Ceiquera
- **I** Eric heymans
- François Oton
- Grégory Volclair
- Alain Meunier

Equipe Messieurs 60 : Champions du Hainaut en Division I et Champions de l'AFT.

- Pascal Février
- Marc Cappoen
- I Etienne Boucquiaux
- Alain Meunier
- Francis Cauwberghs
- Christian Deveuster

JUDO

Mise à l'honneur des nouvelles personnes de référence du club : Anne Ravays et Geofrey van Hecke.

Mise à l'honneur des judokas en individuel :

- I Flavie Prévost : titre de championne de Brabant U15, 2ème place au Championnat régional francophone U15, titre de vicechampionne de Belgique U15.
- Mélanie Jeunieaux : titre de championne de Brabant U15, 3ème place au Championnat régional francophone U15
- Marco Mirisola : titre de Vice-Champion de Brabant U18
- Antoine Halconruy : titre de Vice-Champion de Brabant U18
- Marie Oster : titre de Vice-Championne de Brabant U21
- Maxence Prévost : 3ème place au Championnat régional francophone U21
- Sébastien Lannoy : obtention du grade de ceinture noire 1er dan

Mise à l'honneur des judokas en équipe :

■ Judo club Rebecq : 3ème place en D2 aux interclubs régionaux et passage en D1.

MENTION SPECIALE:

Jean-Yves Willems – troupe de Franco Dragone. Actuellement en spectacle, il ne peut malheureusement pas être présent à la cérémonie. Ce Rebecquois, gymnaste avant tout, a travaillé durant de longues années pour intégrer les spectacles de Franco Dragone. Après plusieurs auditions non concluantes et un travail acharné, il fait désormais partie de la troupe de renommée mondiale et participe aux spectacles à travers le monde.





























UN QUENASTOIS CHAMPION OLYMPIQUE! QUENTIN MAHAUDEN DÉCROCHE L'OR EN KARATÉ.



Le jeune Quentin Mahauden a décroché la médaille d'or en karaté (kumité -68kg) lors de la dernière journée des Jeux Olympiques de la Jeunesse ce 18 octobre 2018 à Buenos Aires.

Olivier Mahauden, entraîneur et papa du karatéka a transmis sa passion pour ce sport à son fils. Au départ, le karaté n'était pas sérieux pour Quentin. Ce n'est que vers l'âge de 8 ans, quand il a commencé la compétition, que Quentin se prend réellement au jeu.

Ceinture noire, il intègre l'équipe nationale belge à l'âge de 14 ans. Depuis il enchaîne les victoires : champion de Belgique en 2016 et 2017, il est sélectionné pour les Championnats d'Europe qui se sont déroulés au mois d'octobre 2017 et où il a terminé à la 7ème place. Actuellement âgé de 17 ans Quentin a gagné tous les championnats internationaux en Belgique, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, France, Tchéquie.

Il vient de réaliser un exploit en devenant champion olympique lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires (Argentine).





Qu'est-ce que le Kumité?

Le kumité est le combat conventionnel du karaté. Kumité signifie « grouper les mains ». Kumité est souvent traduit par combat mais devrait plutôt être compris comme «l'art de la rencontre». Le kumité se pratique de façons différentes selon les styles de karaté. Pour certaines disciplines, les échanges se font avec peu ou pas de contact entre les partenaires. Les attaques sont dites contrôlées. Dans d'autres styles, comme au karaté kyokushin ou au shinkudo, les frappes sont plus soutenues, voir réelles, selon le grade des combattants.

FÉLICITATIONS À NOS JUBILAIRES

Tout au long de l'année, l'Administration communale met à l'honneur ses couples jubilaires.

Voici les personnes fêtées au premier trimestre 2018.

65 ans de mariage - Noces de brillant



55 ans de mariage - Noces d'aigue marine

M. et Mme BOGEMANS Jean – JOINNEAU Michèle

50 ans de mariage - Noces d'or



M. et Mme TOPART Richard – PIHART Georgette



M. et Mme FAUQUEZ Francis – BEROUDIAUX Geneviève

M. et Mme CRIQUELION Serge – PINESE Giovanna

CHALLENGE PARKOUR



A l'occasion de la semaine européenne du sport du 24 au 28 septembre, les élèves de P5 et P6 des écoles de Quenast et de Rebecq ont participé au challenge « PARKOUR »organisé par l'ADEPS et la FFG.

Fameux défi à relever puisque, la plupart d'entre eux n'ont eu que 2 ou 3 séances pour s'entraîner. Il s'agissait pourtant d'intégrer la philosophie de cette nouvelle discipline et d'en acquérir la technique. Le PARKOUR est une discipline sportive d'origine urbaine dont le but est de se déplacer rapidement et efficacement d'un point A vers un point B en surmontant les obstacles sur son chemin, qu'ils soient physiques ou mentaux. La discipline PARKOUR est non compétitive mais encourage à se surpasser!

De belles valeurs à respecter :

- Entraînement et effort = progrès
- Confiance en soi = repousser les limites
- I Altruisme → résultat au profit des autres
- I Prudence → sécurité avant tout
- Expérience → apprendre de ses échecs
- Respect de son corps et de l'environnement
- Pas de compétition

Les élèves ont donc réalisé un parcours chronométré faisant appel à la technique et aux règles du PARKOUR, à leurs capacités gymniques, à l'audace, à la précision, à la coordination, à l'équilibre, à la vitesse... Le résultat est donné par l'addition des temps pour obtenir une moyenne de classe.

Ils se sont tous « donnés à fond » pour ce challenge et en redemandent!

Un superbe moment sportif! Bravo à tous!!!

Madame Anne Mertens – professeur d'éducation physique

AMÉNAGEMENT DES **COURS** D'ÉCOLE



Dans la continuité de la formation suivie l'année dernière par nos accueillants concernant la gestion de conflits, et notamment au niveau des cours de récréation, le service extrascolaire de la Commune de Rebecq, en collaboration avec les accueillants, a participé à l'appel à Projet lancé par la Province. Nous avons obtenu une subvention d'un montant de 2.000 € pour notre projet d'aménagement des cours d'école.

L'installation de divers jeux de coopération dans les différentes cours de récréation a ainsi vu le jour. La localisation des jeux a été pensée en fonction des espaces créés (espace calme, espace ballons, espace rythmé...).

Voici les jeux qui ont été sélectionnés :

- Tourterelles : Twister
- Germinal : Puissance 4
- Ruelle Al'Tache: pompe à essence pour les maternelles + panier à ballons (pouvant servir également pour les plaines de vacances)
- I Montgras: Twister + panier à ballons (pouvant servir également pour les plaines de vacances)
- l Bierghes : pompe à essence pour les maternelles
- Saint-Géry: jeux mobiles (parachute, quilles, plots de marquage, cordes à sauter, échasses).

Bon amusement, en toute sérénité!









NOS GRANDS DE **5** ème **et 6** ème **primaire** Sensibilisés **au handicap**

Cette année, les élèves de P5/P6 de l'implantation de la Rue de Saintes ont participé à l'animation« Handistand ». Le but de ces ateliers est de sensibiliser les personnes valides aux difficultés rencontrées par les personnes vivant un handicap grâce à diverses animations.

Les élèves ont participé à 5 ateliers :

I Atelier 1 : Initiation à l'écriture braille

I Atelier 2 : Initiation au langage des signes

I Atelier 3 : Mises en situations de cécité par le jeu

I Atelier 4 : Mises en situations de mobilité

réduite

Renseignements

I Atelier 5 : Mises en situations de divers autres handicaps moteurs

Grâce à ces ateliers, les élèves ont pu vivre différentes situations du quotidien de ces personnes : marcher avec des lunettes tachetées ou opaques, jouer à « Puissance 4 » ainsi que reconnaître des senteurs et objets à l'aveugle, réaliser un parcours avec des obstacles en chaise roulante, écrire son prénom en écriture braille... Ces expériences ont permis aux élèves de se rendre compte des difficultés quotidiennes des personnes porteuses d'un handicap.

La Commune tient particulièrement à développer ce type de projets, qui permettent de changer le regard sur la personne handicapée et de faire prendre conscience des difficultés vécues par celle-ci au quotidien. Une initiative bien dans la continuité du Label Handycity obtenu par Rebecq pour la deuxième fois consécutive.





« Lors de notre activité « Handistand » du 2 octobre 2018, nous avons appris à comprendre les personnes porteuses de différents handicaps. Dans notre réfectoire, nous avons joué au lotto des odeurs les yeux bandés et nous avons mimé toutes sortes d'images. Avec l'aide d'un animateur, nous avons écrit nos initiales en braille. Nous avons testé une chaise roulante, une canne et des lunettes avec des visons totalement différentes de la nôtre. Grâce à cette équipe d'animateurs, nous avons été sensibilités aux problèmes des personnes porteuses d'un handicap. Essayons de ne plus nous moquer ou de ne plus avoir peur d'eux!»

Les élèves de P5/P6 de Mme Sabine

Ecole les Petits Pas de Quenast.

PLAINES DE VACANCES COMMUNALES

Pour les enfants scolarisés en primaire 24 places maximum pour les vacances d'automne 24 places maximum pour les vacances d'automne et et d'hiver, priorité aux rebecquois, les non-rebecd'hiver, priorité aux rebecquois, les non-rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente. Quand? Vacances de détente : Vacances de printemps : **Ecole Communale** Où? **Ecole Communale** Rue du Montgras, 36 Frais et modalités 25€ la semaine. d'inscription I de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 Garderie I 0,50€ la demi-heure I payée obligatoirement à la surveillante sur place. Pique-nique à apporter Repas

Mme Cassandra Dupont, 067/28.78.09 pour les inscriptions et l'organisation.

15

RECHERCHE ETUDIANT(E)S POUR PLAINES DE VACANCES

Tu es étudiant(e) et souhaites travailler comme moniteur lors des plaines de vacances communales organisées pendant les vacances scolaires ? Remplis vite le formulaire d'inscription et envoie-le à l'Administration communale, Rue Dr Colson, 1, 1430 REBECQ (ou dépose-le à l'Accueil).

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LES PLAINES DE VACANCES COMMUNALES A REMETTRE POUR LE LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018 AU PLUS TARD

Coordonnées :	
Nom:	Mail :
Prénom :	Profession et/ou études en cours:
Date et lieu de naissance :	
Adresse :	N° de Registre national :
	TV de Registre Hattorial.
Tel et/ou G.S.M :	N° de compte bancaire :
Tranche d'âge pour laquelle	
	à 12 ans
Disponibilité(s) Plaines de détente:	Diagos do printomos
Semaine du 4 au 8 mars 2019	Plaines de printemps Semaine du 8 au 12 avril 2019
Semanic du 4 au 6 mais 2019	Semaine du 15 au 19 avril 2019.
Brevet ou titre acquis :	
Expérience(s) professionnell Peux-tu détailler tes différentes expéri	e(s) : ences professionnelles en centre de vacances ou en mouvement de jeunesse ?
As-tu le BEPS (brevet des pr	emiers soins)?
	le document ci-joint une lettre de motivation ? (article 17) en 2019 ? Si oui, combien de jour ?
Date et signature :	

UTILISATION DU CHEVAL DE TRAIT POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN



Rebecq est Commune-pilote

Une initiative originale a vu le jour dans notre Commune: l'utilisation du cheval de trait pour l'entretien d'un quartier. Quelques missions: désherbage thermique, balayage des filets d'eau (même usage que le camion-brosse mais sans moteur, à la force des roues), fauchage des bords de route et des talus (particulièrement intéressant pour des endroits difficiles d'accès), passage avec une rasette attachée au cheval pour enlever les mauvaises herbes dans les sentiers...

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de la Commune qui s'est lancée dans l'élaboration d'un Plan communal de développement rural (PCDR) et est financée grâce à un subside de 10.000 € de la Région wallonne. Les quartiers entretenus serviront d'échantillons d'étude dans le cadre d'une expérience pilote sur la Commune. Au terme de trois années, sur base des résultats obtenus, un contrat à plus long terme, pour une surface plus étendue, pourrait être conclu.

Agenda prévisionnel

■ 2017 : 5 jours de travail d'entretien dans 1 quartier.

■ 2018: 10 jours de travail d'entretien dans 2 quartiers.

■ 2019: 15 jours de travail d'entretien dans 3 quartiers.

Différents quartiers ont été sélectionnés. Il s'agit préférentiellement de quartiers calmes avec flux de circulation limités pour éviter tout problème entre le cheval et les automobilistes : cité des Agaces (2017), cœur de village de Wisbecq (2018) et cité Germinal ou quartier de la Genette (2019).









ACTION RADON, VÉRIFIEZ VOTRE HABITATION



Inodore, incolore, insipide, le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans les sols et dans les roches. Ce qui le rend impossible à détecter sans outillage approprié. Il est reconnu cancérigène chez l'humain. Le risque pour la santé provient de l'inhalation de ce gaz et de ses descendants qui se déposent dans les poumons et émettent des particules.

Le risque de développer un cancer augmente proportionnellement avec la durée d'exposition et la concentration en radon. Les fumeurs sont particulièrement sensibles lorsqu'ils sont exposés au radon car les effets nocifs du radon et du tabac se combinent.

Etant un gaz, le radon est capable de passer à travers les pores et les fissures des roches. Il se diffuse ensuite dans l'air et est dilué par les courants aériens. Il peut également pénétrer à l'intérieur des bâtiments dans lesquels il s'accumule et peut atteindre des concentrations très élevées. La concentration en radon peut varier d'une région à l'autre et même d'un bâtiment l'autre.

En Belgique, pour des raisons liées à la nature du sous-sol, le sud du pays est plus touché que le nord. La Commune de Rebecq est classée 1b, c'est-à-dire que 2 à 5 % des mesures sont supérieurs à 300 Bq/m³. L'échelle comprend 5 classes.

Un simple test suffit! Utiliser un détecteur est le seul moyen de savoir si l'on est exposé au radon. Il doit être placé dans la pièce la plus fréquentée de la maison. La mesure s'effectue pendant trois mois, au terme desquels le détecteur doit être renvoyé pour analyse au service qui vous l'a livré.

Du 1er octobre au 31 décembre 2018, vous pouvez commander un détecteur de radon via le site www.actionradon.be pour le prix de 20€ (comprenant l'analyse et l'aide éventuelle à la remédiation).

En Brabant Wallon, le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs se déplace au domicile des personnes lorsque la concentration en radon est supérieure à 600Bq/m³ afin de réaliser de nouvelles mesures et de conseiller au mieux les occupants pour diminuer la concentration en radon.

Réflexe numéro 1 : VENTILER

REBECQ INSOLITE UNE CHEMINEE SUR UN MOULIN

- Avez-vous remarqué la présence d'une haute cheminée sur le côté du Grand Moulin d'Arenberg ?
- Ill est étrange de trouver une pareille construction sur un moulin à eau!



Voici à quoi ressemblait le moulin avant la cheminée



Juste avant le placement de la cheminée



Au XIXes



Et juste après



Aujourd'hui, la soierie et la machine à vapeur ont disparu

LUMIWEB ORES

Une panne d'éclairage public ? Signalez-la vi@ Internet ! Trois possibilités de signaler une panne d'éclairage public à ORES :

I Via l'Internet : vous pouvez signaler un luminaire défectueux grâce à la base de données informatisée « Lumiweb » sur www.ores.net

I Via le numéro de dépannage 078/78.78.00:

directement en contact avec les opérateurs d'ORES si vous souhaitez signaler une panne affectant toute une rue ou présentant un danger pour la circulation routière.

I Via l'Administration communale : la Commune possède également l'application informatique « Lumiweb », permettant de signaler un point d'éclairage public défectueux. N'hésitez pas à contacter le service accueil au 067/28.78.11

Chaque luminaire est identifié au moyen d'une plaquette portant un numéro (ex : 421/01508) qu'il faudra communiquer à votre intervenant. Pour de plus amples informations, le service Accueil de la Commune reste à votre disposition au 067/28.78.11.

NOUVEAUX HORAIRES POUR LE PROXIBUS

Le 1er janvier, le Tec Brabant wallon adaptera les horaires de la ligne 200 (Proxibus). En effet, un tout nouveau bus plus grand et accessible aux personnes à mobilité réduite, remplacera votre Proxibus habituel. Cela implique un changement de parcours (le Proxibus réalisera désormais une boucle) et d'horaires

Comment connaître le nouvel horaire ?

Il peut être téléchargé via le site www.infotec.be. Vous pouvez également vous procurer un exemplaire papier auprès de la Maison de la Mobilité (Place Henri Berger, 6 à 1300 Wavre) et auprès des guichets d'accueil du TEC. Les horaires seront également disponibles au service Accueil de la Commune (067/28.78.11). Un call center du TEC est à votre disposition au 010/23.53.53.

DERNIÈRE MINUTE

FETES DE FIN D'ANNEE - FERMETURES DES SERVICES

Services communaux : nous vous informons que le Centre administratif (Commune et CPAS) sera fermé le mardi 25 décembre et le mercredi 26 décembre, ainsi que le mardi 1er janvier et le mercredi 2 janvier. Infos : 067/287.811.

Bibliothèque : La bibliothèque communale sera fermée du lundi 24 décembre au mercredi 2 janvier inclus.

ALE: ouverte le 27 décembre et le 3 janvier. Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année.

FEUX D'ARTIFICE - RECOMMANDATIONS

A l'approche des fêtes de fin d'année, les feux d'artifice sont au menu. Voici quelques conseils pour que la fête ne tourne pas au drame.

- Un particulier ne peut acquérir des artifices de joie qu'à concurrence de 1 kg de compositions pyrotechniques y contenues.
- I Soyez vigilants. N'achetez vos artifices que dans les magasins reconnus et spécialisés.
- A la maison, stockez ces engins dans un endroit frais et sec, hors d'atteinte des enfants, dans une boîte bien fermée.
- I Procédez au tir depuis une zone bien dégagée, loin des invités, des habitations, des véhicules en stationnement et d'une végétation abondante, en disposant soigneusement les engins. Veillez à ce que les spectateurs soient

à une bonne distance des lieux et que personne n'y pénètre avant la fin du tir.

- I N'allumez qu'une fusée à la fois!
- Ne rallumez jamais un engin défectueux qui a mal fonctionné à l'allumage.
- Mettez vos animaux en lieu sûr : les chiens et les chevaux notamment ont horreur des feux d'artifice et sont effrayés dès les premières détonations
- Ayez de l'eau à disposition et un extincteur. Protégez vos yeux en utilisant des lunettes de protection.
- En cas de vent fort, annulez le tir de fusées

Pour en savoir davantage, contactez le SPF Economie, Service Central des Explosifs au n° gratuit 0800/120 33 – Site Internet : http://economie.fgov.be

« SI VOUS FAITES LE DÉPISTAGE, FAITES-LE SCHTROUMPFEMENT ».



De 50 à 69 ans, un Mammotest gratuit peut être réalisé tous les 2 ans afin de dépister de manière précoce un cancer du

sein. Plus un cancer du sein est détecté tôt, plus vos chances de guérison sont élevées. Il est donc important d'y prendre part! Nous vous invitons à participer et à prendre rendez-vous dès que vous recevez l'invitation du CCR (Centre Communautaire de Référence) dans votre boîte aux lettres. Cette invitation vous est envoyée automatiquement.

Attention: le dépistage du cancer du sein est recommandé pour les femmes qui n'ont pas de problèmes aux seins. En cas de problèmes aux seins, consultez votre médecin.

Infos: https://www.think-pink.be/fr ou info@think-pink.be

Infos: https://www.think-pink.be/frouinfo@think-pink.be

RAMASSAGE DES SAPINS

La Commune procèdera comme chaque année au ramassage des sapins après les fêtes de fin d'année. Merci de sortir vos sapins dégarnis, sans croisillons, ni terre, le dimanche 13 janvier au soir. Le ramassage sera effectué à partir du lundi 14 janvier, avec un seul passage par rue.

POUR LES PENSIONNÉS...

L'Administration communale organisera les traditionnels « Goûters des pensionnés », les 10 et 11 janvier 2019. Un ramassage

en autocar sera mis en place dans toute la commune. Vous recevrez toutes les informations via un courrier toutes-boîtes.

L'HIVER ARRIVE...

Nous vous rappelons que chaque habitant est tenu de dégager son trottoir, notamment en hiver lorsque le gel ou la neige le rendent dangereux. Ayons une pensée pour nos facteurs!

BIERGHES, QUENAST, REBECQ, WISBECQ: NE DEVENONS PAS DES VILLAGES DORTOIRS

Vous vous en apercevez, la vie économique de nos villages n'est pas facile. Il y a les commerces qui ont des vitrines, qui ouvrent, qui se battent, qui ferment. Et il y a tous les indépendants et commerces qui n'ont pas de vitrine, qui exercent leur activité chez eux et qui sont moins visibles. Tous, nous jouons un rôle important dans la dynamique de nos villages : nous les commerçants, artisans, indépendants et professions libérales pour vous proposer une offre diversifiée, un conseil avisé, un service de proximité et local, un savoir-faire professionnel. Mais aussi chacun d'entre nous, citoven de Rebecq. Rebecg, c'est 11.000 habitants, et +/- 300 commerçants, indépendants, artisans, professions libérales. Découvrons la richesse de notre Commune et favorisons le développement local. Nous sommes TOUS ACTEURS de la vie de nos villages. Professionnels ou « simple » citoyen, n'hésitez pas à nous contacter pour nous aider à ce que Bierghes, Quenast, Rebecg et Wisbecg vivent.

L'ARCAL (L'Association Rebecquoise des Commerçants, Artisans et professions Libérales) info@larcal.be 067/790 797



19

ILS SONT ARRIVÉS

ETAT CIVIL

EN AOÛT,



Eloïse KNAPPEN-BERGH, née le 1er août, chez Jennifer Maerten et Geoffrey Knappenbergh

Charlie DEVLEESHOUWER, né le 4 août, chez Stefanie Declerck et Jan Devleeshouwer



Jonas et Tyhann LACHAMBRE, nés le 12 août, chez Emmanuelle Brillon et Jonathan Lachambre

Savanah BORREMANS, née le 15 août, chez Coralie Borremans

Pierre CORNELIS, né le 23 août, chez Mélodie Grimard et Maxime Cornelis

Arthur MARTIN, né le 23 août, chez Catherine Corman et Manuel Martin



Chloé VILAIN, née le 27 août, chez Sarah Verstraet et Frédéric Vilain



Alice DE MOURA RIBEIRO, née le 27 août, chez Julie De Wandel et Vitor de Moura Ribeiro

Mira COEN, née le 29 août, chez Melanie Vanden Bossche et Geoffrey Coen



Victor WAUTHIER, né le 31 août, chez Wendy Carton et Maxime Wauthier

EN SEPTEMBRE,

Victor DERONNE, né le 2 septembre, chez Charlotte Muzzi et Benoît Deronne

Rayan NASSIRI, né le 3 septembre, chez Mandy Vullo et Houssin Nassiri

Ermioni TSHIBASSU, née le 3 septembre, chez Eleni Kiprioti et David Tshibassu

Matteo PUZZO, né le 5 septembre, chez Carmela Amalfi et Fabio Puzzo

Loumeo CASULA, né le 6 septembre, chez Lisa-Marie Dehaspe et Damiano Casula

Chloé HOLVOET, née le 7 septembre, chez Anne-Sophie Van der Maren et Laurent Holvoet

Amelia RISPOLI, née le 13 septembre, chez Selin Karamenderes et Fabrice Rispoli

Julia PELLEGRINI, née le 17 septembre, chez Floriane Vanhoolandt et Olivier Pellegrini

Eléa RENDERS, née le 18 septembre, chez Jenna Deruyver et Gregory Renders

Nina SCIASCIA, née le 25 septembre, chez Paola Celauro et Giuseppe Sciascia

Juan VAN DOOREN RUHAUD, né le 27 septembre, chez Jessica Ruhaud et Luis Van Dooren

Haïllie WERRION, née le 29 septembre, chez Camille Serez et Dylan Werrion

EN OCTOBRE,



Spencer DE ROSSI, née le 4 octobre, chez Marjorie Defryn et Jeremy De Rossi

ILS SE SONT MARIÉS

EN SEPTEMBRE,

Le 1er, Daniel Leone et David Sokay

Le 1er, Sandra Geerts et Maarten Van Laethem

Le 7, Maud Mathieu et Erwin Wetzel

Le 8, Florence Tondeur et Ke-Wen Ye

Le 22, Zakia El Ouakili et Hacene Bouzidi

Le 28, Gwendoline Noël et Gwenaël Danet

Le 28, Dushanka Kamcheska et Kresimir Rogulj

Le 29, Clémence Gosée et Hervé Allard

ILS NOUS ONT QUITTÉS

EN SEPTEMBRE,

Thierry Mot, Patrick Van Camp, Andréa Denayer, Paraskevi Lourantaki

EN OCTOBRE,

Marie Vanbellinghen, Gunter Fischer, Fernande Wastiau, Hermine Matthys, Henri Eeman

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.

AGENDA

FÉVRIER (SUITE)



COURS D'APICULTURE

De l'Union des Apiculteurs | À l'Ancienne Gare

D 10 10h-13h

CONFERENCE HORTICOLE

Du Cercle Royal Horticole Et petit élevage de Rebecq | À l'Ancienne Gare Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

D 17 14h-17h

ATELIER CREATION DE BIJOUX

En collaboration avec Vie Féminine Au 42 chemin Planche Quévit PAF : 10 € tout compris

Inscription souhaitée: 0475/38.19.11

Me 20 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

A l'Ancienne Gare | Entrée et goûter offerts

S 23 09h-13h COURS D'APICULTURE

De l'Union des Apiculteurs | À l'Ancienne Gare

ET LE **DON D'ORGANE**, TU Y AS DÉJÀ PENSÉ?



Le don d'organes est le premier acte qui mène à la transplantation, qui permet de sauver des patients qui sont atteints d'une maladie très grave qui ne peut être guérie que par le remplacement de l'organe malade. Actuellement, la pénurie d'organes constitue le frein majeur à la transplantation. Le nombre de donneurs est insuffisant pour permettre de satisfaire les besoins.

QUE DIT LA LOI?

En Belgique, une loi encadre les prélèvements et transplantations d'organes depuis 1986. Elle est basée sur le principe de « qui ne dit mot consent ». Cela signifie que chaque citoyen est d'accord de donner ses organes.

Le prélèvement est permis sur le corps de toute personne inscrite au registre de la population ou depuis plus de 6 mois au registre des étrangers, sauf si le candidat-donneur a exprimé une opposition au prélèvement de son vivant.

La loi a aussi inscrit la possibilité pour toute personne de faire acter au Registre national, via son Administration communale, sa volonté d'être donneur. Cette déclaration supprime l'ambiguïté inhérente à la situation des candidats-donneurs qui n'ont pas fait acter une opposition au Registre national. En effet, dans ce cas, le médecin doit s'informer de l'existence éventuelle d'une opposition exprimée d'une autre manière par le candidat-donneur. C'est très probablement auprès des proches de ce dernier que le médecin sera amené à s'informer, ce qui risque de placer ceux-ci dans une situation difficile à un moment particulièrement pénible.

C'est pourquoi, même si la loi présume le consentement de ceux qui ne se sont pas opposés, il est préférable qu'ils fassent acter leur accord au Registre national.

COMMENT EXPRIMER VOTRE VOLONTÉ ?

C'est très simple. Il suffit de vous rendre au service Population .Vous pouvez le faire à partir de 13 ans (accompagné des parents). Vous y

recevrez un feuillet de consentement ou d'opposition aux dons d'organes. Vous cochez la ligne de votre choix, vous le datez, vous le signez et vous le remettez au guichet de l'Administration communale.

SAVAIS-TU QUE ...



un seul donneur peut sauver minimum 8 vies;

en Belgique, un peu plus de 1200 malades se trouvent sur une liste d'attente. la plupart

d'entre eux sont en attente d'un rein;

les organes qui peuvent être transplantés sont le cœur, les poumons, le foie, le pancréas, les reins et les intestins ;

il n'existe plus vraiment de limite d'âge pour donner ses organes. Au cours des dernières années, le donneur le plus âgé avait 90 ans ;

Plus de 90.000 transplantations sont réalisées dans le monde chaque année, soit 10 dons chaque heure;

Il est possible de donner ses organes après le décès mais aussi de son vivant (un rein, une partie de foie).



Respectez les sites de bulles à verre : ne déposez rien au pied des bulles.





Emportez votre contenant

Placer vos bouteilles dans un sac ou une caisse pour les emmener à la bulle à verre, c'est bien pratique, mais n'oubliez pas de les reprendre avant de partir.



Les encombrants, c'est au recyparc!

Vous avez un matelas ou de vieilles huiles de friture dont vous voulez vous débarrasser? Oubliez les bulles, **rendez-vous dans votre recyparc!**





Les bouteilles dans la bulle, pas à côté!

Ne baissez pas les bras si près du but: déposez vos bouteilles dans les bulles à verre, pas à côté. Si la bulle est pleine, dirigez-vous vers un autre site, ou revenez plus tard.









Edito

L'année 2018 touche à sa fin et avec elle se termine doucement notre année culturelle. Cette fin de saison sera, à l'image de l'ensemble de la programmation, encore riche en activités diverses et variées. Nous vous donnons rendez-vous les 23,24 et 25 novembre pour le retour de notre troupe Art'Senn'ic avec une création intitulée «On les a retrouvés», une pièce alliant devoir de mémoire et humour. Les plus jeunes ne seront pas oubliés avec le dessin animé «Adama» dans le cadre du Ciné Junior et un magnifique spectacle jeune public «Le berger gentilhomme» avec la venue de Saint-Nicolas.

Nous pensons aussi toujours aux ainés avec un thé dansant sur le thème guinguette 14-18 ; au cours de celui-ci les Rossignols de la Senne effectueront leur toute dernière prestation après 26 années d'existence. Un grand merci à eux pour toutes ces années passées à vous divertir! Il seront suivis de Franco et Freddy pour vous emmener danser sur des airs d'époque ...

Et pour terminer en beauté, nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel Marché de Noël qui se tiendra sur le site des Moulins d'Arenberg les 8 et 9 décembre, sans oublier les Ciné Junior, thé dansant et ladie's night karaoké (mères Noël bienvenues) des 12 et 13 décembre.

Au cours de ce dernier trimestre, nous avons également reçu une très bonne nouvelle : l'approbation par la Fédération Wallonie Bruxelles de notre nouveau contrat-programme 2019-2023. Félicitations et merci à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à son élaboration.

Il me reste à vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2019 et à vous donner rendez-vous le vendredi 18 janvier 2019 à 19h30 pour notre présentation de saison et la remise du Mérite Culturel.





THEATRE

« On les a retrouvés »

de Mathieu Deleu et Audrey Meneghello, création par Art'Senn'ic

> 23 et 24, 20h; 25.11, 15h Salle communale de Quenast, 10€. RESERVATIONS SOUHAITEES, places numérotées

Dans le cadre de notre mois d'activités consacrées au 100ème anniversaire de l'Armistice 14-18. Janvier 1945, au coeur d'un bois de rase campagne, 3 soldats courageux sont une dernière fois, envoyés en éclaireurs durant la deuxième guerre mondiale . Durant cette mission , ils vont se remémorer des souvenirs, des faits historiques de la première ... Entre les imprévus, les rencontres improbables, les souvenirs, les Allemands, nos 3 amis vont se retrouver face à des choix difficiles . C'est leur dernière mission, une mission comme une autre et pourtant... Mise en scène de Mathie Deleu

Avec S. Blondiau, D. Darc, E. Darc, G. Debacker, M. Deleu, M. Elsen, E. Ghislain-Fulco, C. Gossart, K. Leclercq, A. Meneghello, G. Parein, L. Tartini, S. Vander Veken



CINE JUNIOR



> 28.11, 14h30 Salle communale de Quenast, PAF 2€

Adama

ACTIVITE FAMILIALE

Marché de Noël



> 8 et 9.12 - Moulin d'Arenberg, Entrée libre

Artisans, producteurs du terroir et monde associatif se retrouveront le samedi (13h à 20h) et le dimanche (11h à 18h). Plus de 70 stands et une activité qui n'a de cesse de se développer, vous promettant des surprises pour terminer en beauté 2018! Vous découvrirez de nombreux nouveaux artisans lors de notre traditionnel Marché!



THEATRE JEUNE PUBLIC

« Le berger gentilhomme » par le

Théâtre du Copeau

> 05.12, 14h30 - Salle communale de Quenast, PAF: 5€. Avec la venue du Grand Saint!

Publié à Édimbourg en 1725 par le poète Allan Ramsay, on considère habituellement le « Gentle Shepherd » comme le premier opéra-comique écossais mêlant texte parlé et chanté. L'univers musical écossais se trouve ici merveilleusement rendu: ballades, airs de danses ou encore complaintes nostalgiques, toutes les palettes de l'âme musicale écossaise résonnent pour notre plus grand plaisir dans ce « Berger gentilhomme ». Présenter de nos jours toutes les facettes d'une telle œuvre sans se perdre et sans perdre le public peut s'avérer compliqué face à moult péripéties, interventions de sorcières, de fantômes, etc. Devant ces difficultés, le recours à la marionnette et

au procédé du conte nous ont semblé les plus aptes à répondre à nos souhaits de rendre au présent (et avec un peu d'humour) ces idées évoquées au Siècle des Lumières telles que superstition, mariage forcé, éducation des filles ou encore oppositions sociales. « De jolies marionnettes traditionnelles en bois, un accent écossais, l'attitude, la bonhomie et la qualité de jeu du comédien, des instruments de musique anciens, une chanteuse lyrique, une jolie histoire, agréable à suivre, ... n'en jetez plus. L'ensemble donne une forme peu courante qui surprendra et intéressera les enfants ouverts aux belles histoires. » S.C. Dès 8 ans

CINE JUNIOR Paddington 2



> 12.12, 14h30 - Salle communale de Quenast, PAF 2€

CEREMONIE



Présentation de saison 2019 et remise du Mérite culturel 2019

> 18.01, 19h30 - Salle communale de Quenast, Entrée gratuite. RESERVATIONS INDISPEN-**SABLES**

La cérémonie sera suivie d'un cocktail dinatoire, nous vous remercions de confirmer votre présence avant le 14/01.

THE DANSANT

Franco et Freddy

> 24.01, 13h30 – Salle communale de Quenast, PAF 4€,

THE DANSANT

Blues Boys

> 13.12, 13h30 - Salle communale de Quenast, PAF 4€

Tarte et café compris

CINE JUNIOR

Cro Man



> 16.01, 14h30 - Salle communale de Ouenast, PAF 2€

Préhistoire, quand les dinosaures et les mammouths parcouraient encore la terre. L'histoire d'un homme des cavernes courageux, Doug, et de son meilleur ami Crochon, qui s'unissent pour sauver leur tribu d'un puissant ennemi, l'infâme Lord Noz, chancelier véreux d'une civilisation de bronze qui aspire à la conquête de leur territoire.

THEATRE

« Le tour du monde en 80

iours >>> d'Azzopardi et Danino revisitée et mise en scène par Giovanni Russo, création de Scène sur Senne

> 25 et 26, 20h; 27.01, 15h - Salle communale de Ouenast, 10€. RESERVATIONS SOUHAITEES. places numérotées

1872, Londres. Phileas Fogg, gentleman anglais accompagné de Passepartout,

son fidèle valet français, lance un pari insensé: faire le tour du monde en quatre-vingts jours. Et c'est dans une véritable course contre la montre qu'ils vont tous les deux tenter de relever ce défi. Mais ce départ fortuit fait de Phileas le suspect idéal pour le récent braquage de la banque d'Angleterre... La pièce, adaptée du fameux roman de Jules Verne, est une sorte de roadmovie déjanté où se côtoient une princesse indienne en détresse, un Chinois fumeur d'opium, Jack le plus grand loser de l'ouest, l'inspecteur de police le plus nul de toutes les séries allemandes... Une aventure loufoque et échevelée qui emmène le public en Egypte, en Inde, en Chine puis aux Etats-Unis et où cinq comédiens aux multiples facettes se partagent les 39 personnages à un rythme effréné. Une comédie complètement dingue qui revisite l'oeuvre de Jules Verne de façon originale et anachronique. Mise en scène de Giovanni Russo. D. Ameye, M. Deleu, F. Ghislain, C. Gossart, O. Hervieu, M. Laus, A. Meneghello, G. Russo, G. Scifo et D. Vandercammen

NOVEMBRE

V 23 16h30-20h

COLLECTE DE DONS DE SANG

De la Croix Rouge A l'Ancienne Gare de Rebecq

V 23 20h30

RENCONTRE PHOTOGRAPHIQUE

du Photos Club Rebecquois A l'Ancienne Gare de Rebecq Infos: 02/395.66.97 - 0479/65.95.94 ou keppens.charly@skynet.be

V 23 20h S 24 20h D 25 15h

THEÂTRE ART'SENN'IC

Dans le cadre du 100ème anniversaire De l'Armistice 14-18

À la Salle communale de Quenast PAF : 10 € Réservations souhaitées Places numérotées

Infos: CcR 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

S 24 10h-13h

DISTRIBUTION D'ARBRES

Organisée par le Service Environnement en collaboration avec le PCDN Cette année petits fruitiers à l'honneur Gratuit - 3 plants par ménage - Stand compost

DECEMBRE

D 02 11h-17h

ATELIER CUISINE BUISSONNIERE

« La choucroute » Atelier fabrication de choucroute, dégustation de Champagne maison, les vertus nutritionnelles de la Lacto-fermentation, fabrication de champagne Une organisation de l'asbl « Un Dimanche à la Campagne », Nature & Progrès Locale des Collines Au 3 chemin Hurtebize. PAF: 75 € syllabus, bouteille de champagne et livret de recettes compris - 65 € pour les membres –20 € pour les 6-12 ans et gratuit pour les - de 6 ans Sur réservation :

bonjour@un-dimanche-a-la-campagne.bio ou 0478/18.22.28

D 02 10h-12h30

VISITE DE SAINT NICOLAS

chez L'Oie Cire (49 rue du Pont) | Entrée gratuite

L 03 20h

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL

A la Maison communale | Entrée libre

18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Du Cercle Philatélique Rebecquois À l'Ancienne Gare | Entrée gratuite Infos: 0487/674.296

Me 05 de 13h à 18h

SAINT NICOLAS AU CHIFFON ROUGE

Distribution gratuite de jouets Grand goûter offert Place Henri Delor 5 Infos: 067/34.22.35

Me 05 14h30

THEÂTRE JEUNE PUBLIC

« Le berger gentilhomme » Par le Théâtre du Copeau Dès 8 ans | À la Salle communale de Quenast PAF : 5 € Avec la venue de Saint Nicolas !

Infos: CcR 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

REUNION UNION DES APICULTEURS

À l'Ancienne Gare

S 08 13h-20h D 09 11h-18h

MARCHE DE NOËL

Au Moulin d'Arenberg | Entrée libre Infos: CcR 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

D 09 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Du Cercle Royal Horticole Et petit élevage de Rebecq À l'Ancienne Gare Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

Me 12 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

A l'Ancienne gare

Une après-midi de chansons et textes wallons par Les Scrèneux Brin-nous. Du rire et de la bonne humeur. Entrée et goûter offerts

V 14 20h30

RENCONTRE PHOTOGRAPHIQUE

Du Photos Club Rebecquois A l'Ancienne Gare de Rebecq Infos: 02/395.66.97 - 0479/65.95.94 Ou keppens.charly@skynet.be

\$ 15 14h00

MARCHÉ DE NOËL

De la résidence d'Aremberg

D 16 14h-17h

ATELIER CREATION DE BIJOUX

En collaboration avec Vie Féminine Au 42 chemin Planche Quévit PAF : 10 € tout compris

Inscription souhaitée: 0475/38.19.11

Ma 18 9h-12h

ATELIER PÂTISSERIE

Du CCCA À la Salle communale de Quenast « Verrines - Cougnoux » Atelier ouvert à tous sur inscription PAF: 10 € | Infos et inscription: 067/67.01.84

ou 0479/35.07.34 V 21

MARCHE DE NOËL

De l'Ecole communale de Rebecq À la Salle communale de Quenast

JANVIER

J 10 14h-17h

GOÛTER DES PENSIONNÉS

Salle communale de Ouenast pour les pensionnés de Quenast.

V 11 14h-17h

GOÛTER DES PENSIONNÉS

Salle communale de Quenast pour les pensionnés de Rebecq, Bierghes et Wisbecq.

S 12 09h-13h

COURS D'APICULTURE

De l'Union des Apiculteurs À l'Ancienne Gare

D13 10h-13h

CONFERENCE HORTICOLE

Du Cercle Royal Horticole Et petit élevage de Rebecq À l'Ancienne Gare Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

Me 16 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

A l'Ancienne Gare | Entrée et goûter offerts

V 18 19h30

PRÉSENTATION DE SAISON

ET REMISE DU MÉRITE CULTUREL

À la Salle communale de Quenast Infos CCR: 067/63.70.67.

D 20 14h-17h

ATELIER CREATION DE BIJOUX

En collaboration avec Vie Féminine Au 42 chemin Planche Quévit PAF: 10 € tout compris

Inscription souhaitée: 0475/38.19.11

V 25 18h30

DRINK DE NOUVEL AN D'OBJECTIF CITOYENS

À l'Ancienne Gare

S 26 09h-13h **COURS D'APICULTURE**

De l'Union des Apiculteurs | À l'Ancienne Gare

FEVRIER

S 02 12h et 18h-20h

SOUPER DU CENTRE DE FORMATION

DE L'AJAX REBECQ

À la salle communale de Quenast

V₀₈ 16h30-19h30

COLLECTE DONS DE SANG

Organisée par la Croix-Rouge À l'Ancienne Gare

V 08 16h30-19h30

COLLECTE DONS DE SANG

Organisée par la Croix-Rouge À l'Ancienne Gare

Suite de l'agenda page 19

Le prochain «Rebecq à la Une» sortira en Janvier 2019.

Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités avant le

14 décembre à sarah.berti@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebeca

Graphisme: www.atdesign.be Rédaction: Sarah Berti